

Réunion des DIRECTEURS

Réussir

[Accueil en musique](#)

**VIDEO DE QUELQUES DE
CHANTS .**

**PROPOS INTRODUCTIFS DE L' IEN
Jérôme HENON**

Mme Martine TRINKES	Secrétaire	02.32.28.61.16 Fax 02.32.28.61.27 0271596n@ac-rouen.fr
Linda GOMEZ	CPC Généraliste, adjointe à l'IEN	02.32.28.61.24 linda.gomez1@ac-rouen.fr <i>Secteurs Rostand – Politzer - Jaurès</i>
M Gilles LARIVAIN	CPC généraliste option EPS	02.32.28.61.25 gilles.larivain1@ac-rouen.fr <i>Secteurs Navarre- Politzer -</i>
Mme Claire BENETEAU	CPC généraliste à 50%	claire-anne.beneteau@ac-rouen.fr <i>Secteur P Bert -</i>
Fabrice Vivien, IEN Portable : 06.14.85.43.63 0271596n@ac-rouen.fr		
M. Loic GUERIN	réfèrent pédagogique au numérique	02 32 28 61 29 loic.guerin@ac-rouen.fr
Mme Blandine BIENFAIT	Conseillère pédagogique départemental en arts visuels	02.32.29.64.25 0271596n@ac-rouen.fr
En attente	Conseillère Pédagogique Éducation Musicale	02.32.29.64.25
Emilie RABIET	Coordonnatrice REP et REP+	emilie.manhes2@ac-rouen.fr

Profil de la circonscription

•Nombre d'élèves :

Public pré élémentaire	1717
Public élémentaire	2782
Public ULIS	69
Public total	4568
Privé pré élémentaire	240
Privé élémentaire	553
Privé total	793
Privé +public	5361

•Nombre de classes

Public pré élémentaire	74
Public élémentaire	141
Public ULIS	6
Public total	221
Privé pré élémentaire	10
Privé élémentaire	21
Privé total	31
Privé +public	252

•Répartition des écoles

Ecoles publiques 1 classe	1
2 à 3 classes	11
4 à 10 classes	16
10 à 15 classes	3
16 à 20 classes	1
Plus de 20 classes	1
Ecoles Privées de 6 à 10 classes	2
Ecoles Privées plus de 10 classes	1

Chorale de la circonscription

- Delphine HUREL , directrice de l'école Rochereuil et surtout Cheffe de chœur poursuit le projet.
- Liste des chansons
 - Don't worry be happy – Bobby McFERRIN
 - C'est la fête M FUGAIN
 - Au bal masqué La Cgnie Créole
 - Une vie La grande Sophie
- Planning
- 16/10 13/11 11/12 15/01 12/02 04/03 25/03 29/04 03/06 17/06
- De 13h30 à 14h30 à l'Abordage
- Date à noter
- Représentation à la DSDEN : mercredi 24 juin 2020 à 12h30 (salle 205-206)
- VENEZ NOMBREUX !

DÉCRET DU 29 MARS 2017 : OBLIGATIONS DE SERVICE ET MISSIONS DES ENSEIGNANTS DU 1 ER DEGRÉ

■ Service d'enseignement de 24h hebdomadaires

■ LES 108 h :

36h APC

→ organisées dans le projet d'école par groupes restreints d'élèves: aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages, aide au travail personnel, ou activité prévue au projet d'école.

48h

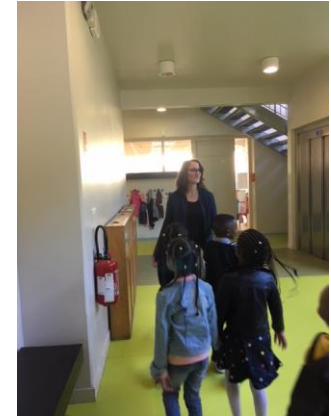
→ consacrées aux travaux d'équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS des élèves handicapés

18h

→ pour des actions de formation continue et d'animation pédagogique

6h

→ de participation aux conseils d'école obligatoires. (Compte rendu à envoyer à l'IEN en notant Absent excusé)





Ateliers



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Coordonnateurs REP + et REP :

Atelier parentalité



Un atelier proposé cette année:

10 familles

14 séances

2H/ sem (hors vacances scolaires)

Pour toute information complémentaire (enseignants, directeur ou familles)

contacter Mr Julien Boscher:

02.32.78.24.82

Atelier aménagement du temps de présence à l'école maternelle

Fiche « aménagement » jointe

→ L'obligation d'assiduité peut être aménagée en petite section d'école maternelle à la demande des personnes responsables de l'enfant. Ces aménagements ne peuvent porter que sur les heures de classe prévues l'après-midi.

→ La demande d'aménagement, écrite et signée, est adressée par les personnes responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'IEN.

→ Lorsque cet avis est favorable, l'aménagement demandé est mis en œuvre à titre provisoire, dans l'attente de la décision de l'IEN.

→ Les modalités de l'aménagement décidé par l'IEN sont communiquées, par écrit, par le directeur de l'école aux personnes responsables de l'enfant.

Recommandations pédagogiques : Les langues
vivantes étrangères à l'école maternelle (BO n°22 du
29 mai 2019).

Que retenir : Le rapport « *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde* » souligne, en s'appuyant sur la recherche, l'importance d'un apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère. Cela contribue aux deux domaines des programmes : « *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* » et « *Explorer le monde* ».

→ organisation : deux volets de l'éveil à la diversité linguistique : pluralité des langues et première découverte d'une langue singulière. Exposer régulièrement les élèves à des temps courts et variés, au contact des langues.

→ Démarche pédagogique en classe : accueil le matin avec accessoire comme une marionnette, supports authentiques, utiliser le jeu, faire réfléchir, s'exercer à, mémoriser, se remémorer, évoquer...

Votre ERUN de circonscription :
Loïc Guérin
loic.guerin@ac-rouen.fr

02 32 28 61 29

DSDEN Evreux, bureau 308

ONDE, enquête 0, constat de rentrée

- Nouveaux directeurs : formation ONDE le mardi 10 septembre, 10h-midi, école de Glisolles. Apporter un ordinateur portable si possible, sa clé OTP et d'éventuels dossiers d'inscription.
- Enquête 0 (RNE et MdP du mail de l'école) : du 2 au 6 septembre 2019
<http://www-annexe.ia27.ac-rouen.fr/cdti27/applis/enq19/enq19>
- Constat de rentrée (ONDE) : du 19 (observation) au 23 septembre 2019
- Rappel : les modifications/finalisations dans ONDE doivent être faites **avant le jour d'observation**.

Infos dans le PAO du 26/08/2019



ENIR

- Date limite pour la passation des commandes : 31/10/2019

évaluations CP et CE1

- **Passation des épreuves du 16 au 27 Septembre 2019**
- Saisie (via le portail) possible du 16 septembre au 11 octobre 2019
- Mise à disposition des résultats via le portail à partir du 7 octobre 2019
- **Fermeture du portail : le 15 novembre** (les résultats des élèves devront être téléchargés avant cette date)

<https://eduscol.education.fr/cid142270/evaluations-au-ce1-2019-2020.html>

Animations pédagogiques

- Dispositif Evreux 3 : 19D0270003
- Dispositif Evreux 5 : 19D0270004
- Ouverture des inscriptions : 17 juin - 15 septembre 2019
- Consultation et inscription avec l'application nationale GAIA : <https://portail-metier.ac-rouen.fr/>
- Identification avec identifiant et mot de passe académique
- Bloc « mon dossier administratif » (en bas de la colonne de droite) ; sélectionner « 1er degré 027 » et non pas « Académie de Rouen » puis « suivant »
- Cliquer sur « Consultation du plan » puis indiquer le code du dispositif correspondant à votre circonscription

LSU, téléservice

- Mise en place expérimentale du téléservice sur le département de l'Eure (consultation du LSU à distance pour les parents d'élèves) : Educonnect
- 3 écoles « cobayes » demandées par circonscription
- Evreux 3 : si possible une école REP+, une école non REP sur Evreux, une école rurale
- Evreux 5 : si possible, une école sur Evreux, une école rurale, une école de plus de 10 classes
- Des volontaires ?

Nétiquette et sécurité

- Envoi de mail professionnel → à éviter :
 - Pas sujet donné au mail
 - Répondre à un mail dans un vieux fil avec un corps de texte n'ayant rien à voir avec le sujet
 - Avec son adresse personnelle (ex : tatapouet27@gmail.com)
- Kaspersky : licence (windows 10) à mettre à jour avant fin octobre
(portail métier → numérique éducatif → antivirus → antivirus Kaspersky pour les établissements)
- Fin de la prise en charge de windows 7 : 14 janvier 2020
- Kits de sensibilisation sur la cybermalveillance :
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation/>



10 CONSEILS POUR SÉCURISER VOS USAGES PRO ET PERSO

- 1** Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez
- 2** Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle
- 3** Ayez une utilisation raisonnable d'Internet au travail
- 4** Maîtrisez vos propos sur les réseaux sociaux
- 5** N'utilisez pas de service de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles
- 6** Faites les mises à jour de sécurité de vos équipements
- 7** Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques
- 8** N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels
- 9** Méfiez-vous des supports USB
- 10** Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus



- Plate-forme numérique de **financement participatif** au service de projets éducatifs et pédagogiques bénéficiant aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée.
- Projet de nature pédagogique et éducative, nécessitant des moyens financiers complémentaires → Validation par l'autorité administrative (DASEN)
- Préparation avec les élèves des éléments visuels de sa présentation (avec les outils de la Trousse à Projets)
- Validation par l'équipe de La Trousse à Projet (conformité à la charte).
- Je développe avec mes élèves une communication régulière autour de notre projet, et des contreparties en lien avec celui-ci pour remercier les donateurs.

<https://trousseaprojets.fr/>



Pédagogie coopérative



Divers

- Enquête ETIC : pensez à mettre à jour le contenu n'importe quand dans l'année si nécessaire (écoles ENIR en particulier). Accès via le portail-métier.
- Evreux 3 :
 - Claville : site spip activé, prévoir formation
 - Clés OTP périmées le 30/09/2019 : merci de procéder à l'échange après la réunion
- Evreux 5 :
 - Orvaux/Val Doré : acablog activé, prévoir formation
 - Clés OTP périmées le 30/09/2019 : merci de procéder à l'échange après la réunion

QUART D'HEURE LECTURE

- Des temps banalisés de lecture personnelle
- Des temps constitutifs des apprentissages
- Les formes et modalités seront adaptées aux objectifs, aux ressources et aux contraintes de chaque école.
- S'approprier le principe et le réinventer librement

La posture de l'enseignant

- L'enseignant lit pendant le quart d'heure lecture le livre de son choix selon les mêmes modalités que l'élève. Il est modélisant.
- A l'école maternelle, au CP et selon les dispositifs ASH, il peut lire pour un élève ou un petit groupe d'élèves, sans gêner les autres.
- Il n'impose pas de livres aux élèves.
- Il n'interroge pas les élèves sur leur lecture.
- Il donne accès aux livres, avant le ¼ d'heure lecture
- Il favorise la présentation de tel ou tel livre, en dehors du ¼ d'heure lecture.
- Il saisit les opportunités d'échanges des élèves sur leur lecture, en dehors du ¼ d'heure lecture.

Lecture personnelle de l'élève

- Chaque élève choisit librement sa lecture : livre de la classe ou livre de la maison.
- Le livre peut circuler de la classe à la maison et inversement.
- La lecture peut être arrêtée ou reprise à tout moment.
- Aucune question ne sera posée à l'élève.
- Aucun travail scolaire ne sera demandé à partir de cette lecture.
- Le silence sera respecté.

Quelques pistes de réflexion

- Favoriser la présentation de livres, en dehors du temps ¼ d'heure lecture :
- Donner envie de lire telle oeuvre
- Exprimer ses émotions à la suite d'une lecture
- Exprimer ses nouvelles connaissances à la suite d'une lecture
- Théâtraliser l'arrivée d'un nouveau livre dans l'espace lecture

Saisir les opportunités d'échanges des élèves sur leur lecture, en dehors du temps ¼ d'heure lecture :

- Débats sur la compréhension, l'interprétation d'une même lecture d'oeuvre entre lecteurs volontaires.
- Propositions de présentation de livres par un lecteur volontaire.

Rendre explicite le temps du ¼ d'heure de lecture, en dehors du temps ¼ d'heure lecture :

- Les raisons pour lesquelles le ¼ d'heure de lecture est proposé aux élèves.
- Le plaisir d'une lecture suivie.
- Les émotions d'une lecture intime.

Collaborer avec les partenaires extérieurs, en dehors du temps ¼ d'heure lecture :

- Les bibliothèques d'école (animateurs lecture), de quartier (professeur documentaliste).
- Les librairies de quartier : les visiter, connaître le libraire.
- Les parents d'élèves : présenter le quart d'heure lecture en conseil d'école.

<http://www.maitresseuh.fr/tout-sur-les-15-minutes-de-lecture-quotidienne-a167262134>

OLC3 :

NS-2018-017

Observation du Langage et du Comportement à 3 ans

En aucun cas, il ne s'agit de mettre l'enfant en situation de test, mais de conduire une observation précise dans le cadre du fonctionnement ordinaire de la classe.

Procédure : En début d'année : information de la démarche d'observation aux parents et autorisation à compléter et à signer (rester en contact avec la famille)

- Le déroulement de l'observation à l'exploitation : de novembre à janvier pour les enfants nés au cours du premier semestre ; de février à mai pour les enfants nés au cours du second semestre.

- Information auprès de la psychologue du RASED, de la PMI (Protection Maternelle Infantile)

- Envoi des deux formulaires au format PDF à la CPC de circo, médecin de la PMI et le RASED

- Etude de cas par la commission pour **ACTER** ou **ENVISAGER** les adaptations pédagogiques et/ou rééducatives : un compte rendu et l'avis de la commission sont renvoyés aux écoles

- Membres de la commission : membres des RASED, Médecin de la PMI ou infirmière, enseignante ressource « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » TLSA , CPC de circo et qq directrices de maternelle

Point de vigilance : compléter le plus précisément les deux formulaires au format PDF dans les délais et prévenir le RASED dès que possible pour une observation effective avant chaque commission.



- **Enquête en ligne à renseigner en fin de période :**
- <https://w3.ac-rouen.fr/enquetetab/index.php/321286/lang-fr>
- Renseigner un questionnaire simple et rapide qui permet aux membres des commissions et au groupe de pilotage départemental du dispositif OLC3 d'obtenir des données qui permettront d'ajuster le dispositif et d'affiner les actions en faveur des enfants concernés par cette observation.

Enquête à renseigner avant le vendredi 19 juin 2020

Secrétariat de circonscription



- Pour toutes demandes à destination de Monsieur l'Inspecteur , merci d'envoyer un mail au secrétariat : 0271596n@ac-rouen.fr

Points de vigilance :

les demandes d'autorisation d'absence et congés maladie

les signalements pour absentéisme

Classe flexible



« L'éducation nationale est pleinement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité. (...) Objectif fixé: 10 000 écoles et établissements labellisés E3D en 2022. », BO n° 31 du 29 août 2019

POURQUOI ENTRER DANS UN PROCESSUS DE LABELLISATION ?

- Mettre en valeur des projets existants
- Eduquer concrètement les élèves à la citoyenneté (élection d'éco-délégués)
- Développer des partenariats (le comité de pilotage doit rassembler l'école, la mairie et les parents)
- Inscrire le projet dans la durée
- Bénéficier de 3 jours de formation et former un réseau avec d'autres établissements
-

RESSOURCES : <http://edd.spip.ac-rouen.fr/>

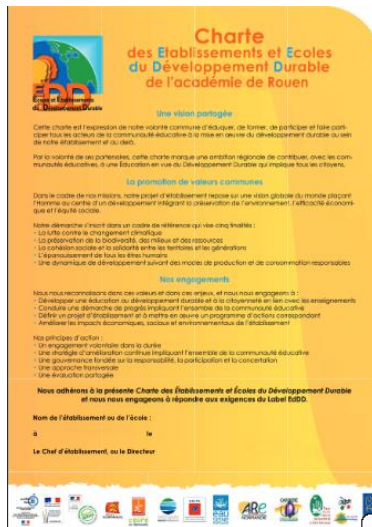
<https://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>

<http://crdp.ac-amiens.fr/edd/index.php/actions-pedagogie/etablissements-en-action>



COMMENT ENTRER DANS UN PROCESSUS DE LABELLISATION ?

- Attendre le courrier du recteur (fin janvier en général) appelant les écoles et établissements à entrer dans le dispositif
- Envoyer un courrier à Patrice Favier (IA IPR de SVT, en charge de la mission EDD)
- Se rendre à la réunion d'information qui a généralement lieu un mercredi après-midi, à Rouen, à la fin du mois de mars
- Désigner un(e) correspondant(e) EDD pour l'école : c'est lui (ou elle) qui bénéficiera des 3 journées de formation (J1 en mai, J2 en octobre, J3 en février)
- Signer la charte :



<http://edd.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article540>

Si besoin, je peux venir en conseil des maitres présenter le dispositif et la démarche...
 claire-anne.beneteau
 @ac-rouen.fr

EPS



Procédure 2019/2020

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



LES ÉVALUATIONS DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020



Point d'information

EVALUATIONS NATIONALES EXHAUSTIVES RENTREE SCOLAIRE 2019

CALENDRIER RENTREE 2019

EVALUATIONS CP ET CE1

Fin août	Routage des cahiers en académie
16 au 27 Septembre 2019	Passation des épreuves
16 septembre au 11 octobre	Saisie des réponses des élèves dans le portail
08 octobre	Début de la correction automatisée et du retour aux écoles Mise à disposition des résultats pour les écoles dans le portail
Semaine du 04 au 08 novembre	Mise à disposition des résultats consolidés pour les académies
Semaine du 11 au 15 novembre	Mise à disposition des données pour les SSA
15 novembre	Fermeture définitive du portail de restitution des résultats

Activer Wi
Accédez aux

Avant tout autre aspect, il est nécessaire de préciser que ce document relève la nécessité d'améliorer la communication des résultats aux familles. Il est nécessaire de simplifier cette communication et de la rendre compréhensible.

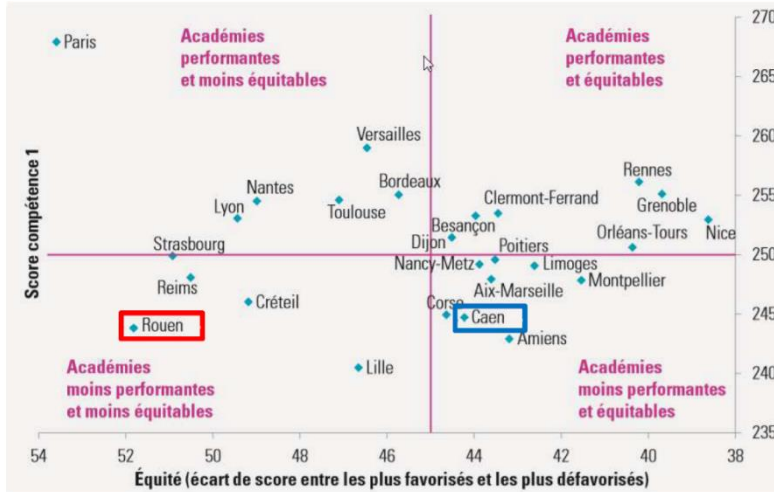
Résultats des évaluations 6eme

Performance selon équité

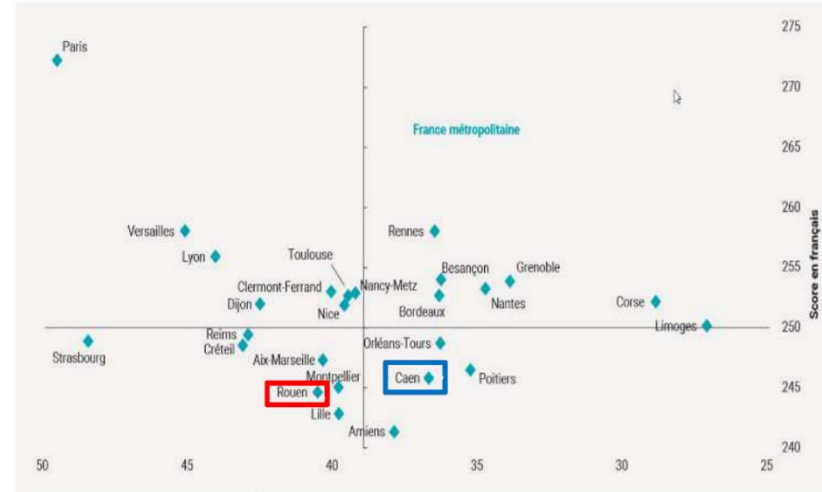
Evolution de 2015 à 2018

Compétence 1

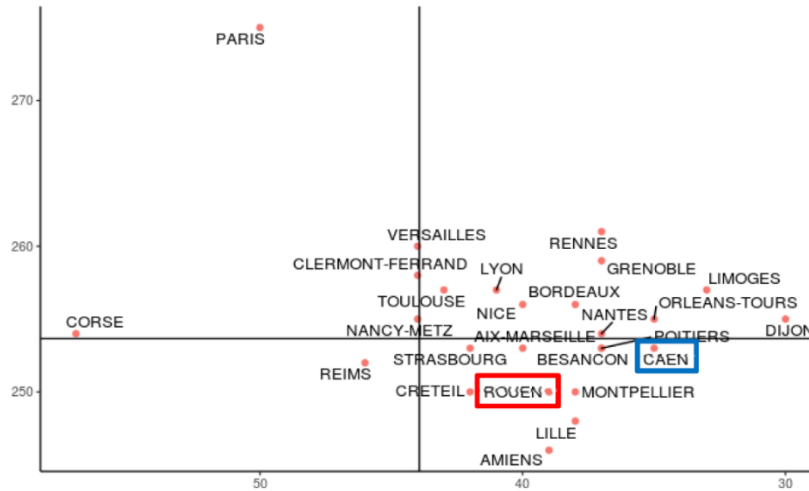
2015



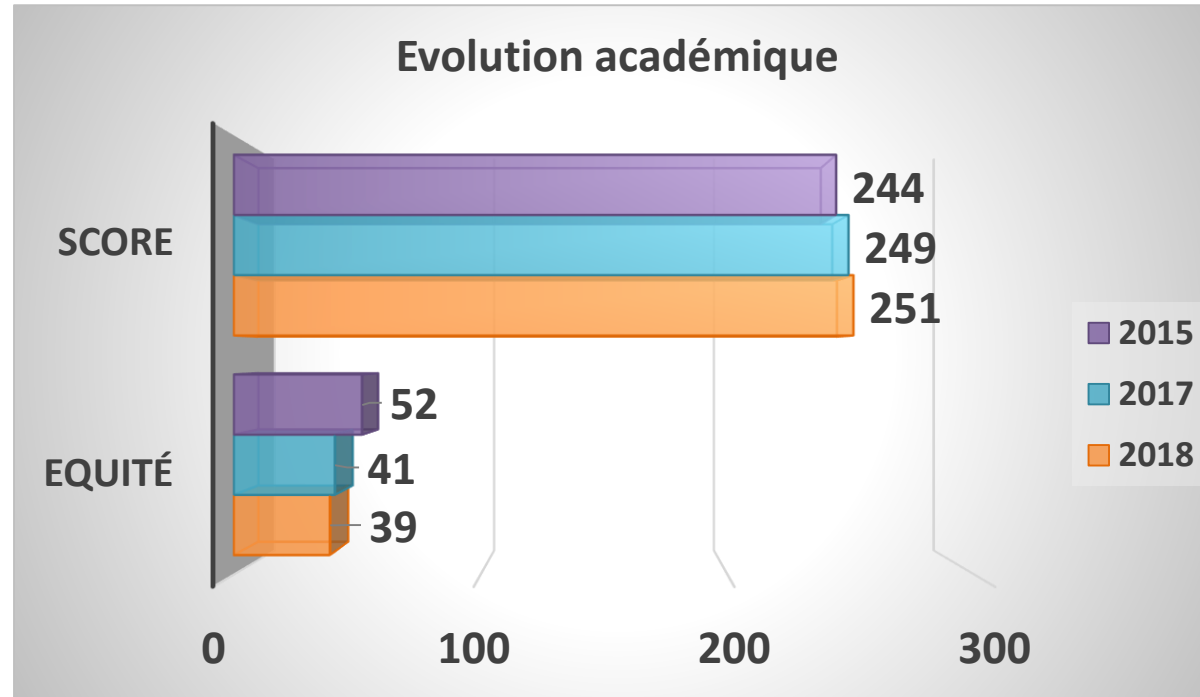
2017



2018



Performance en Français en fonction de l'équité

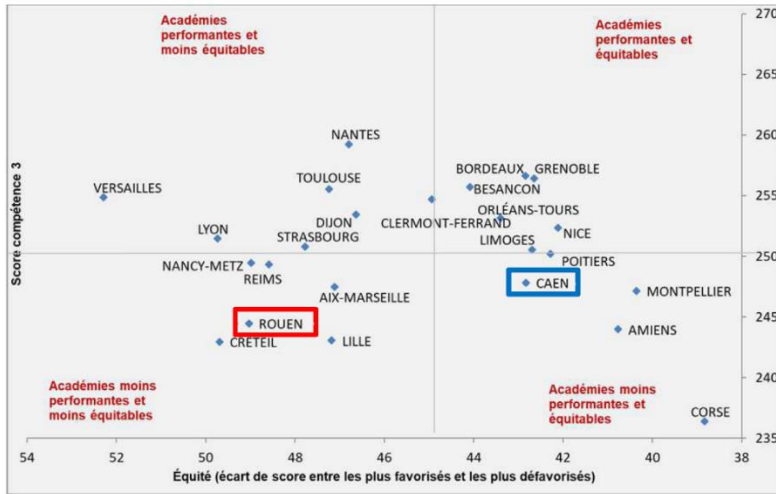


**Variation moyenne du score académique entre 2015 et 2018 : + 7 pts
(+ 2,1 au national)**

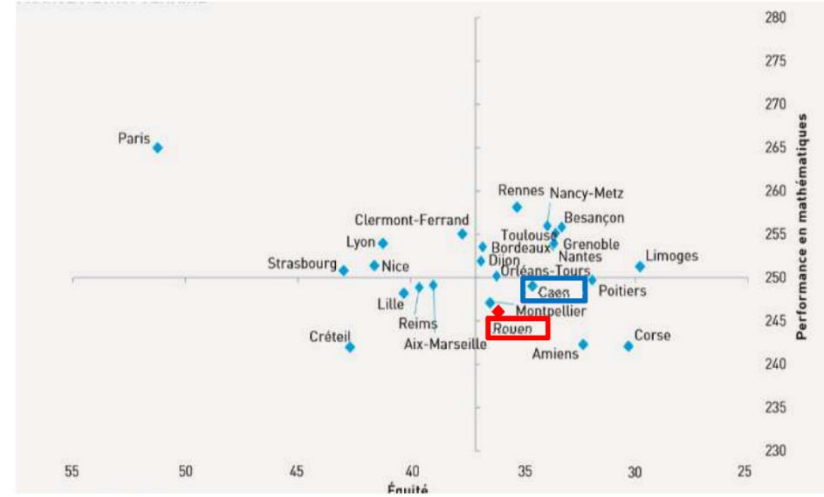
**Variation moyenne de l'équité académique entre 2015 et 2018 : + 13 pts
(+ 6,5 au national)**

Compétence 3

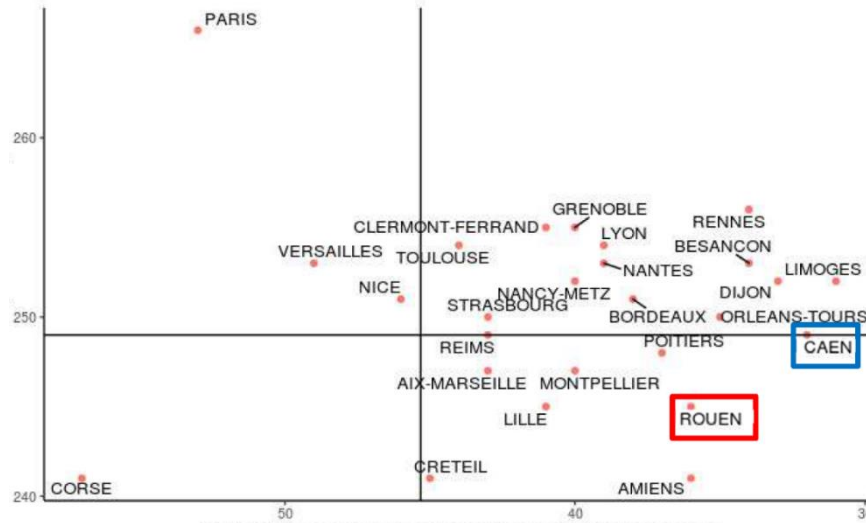
2015



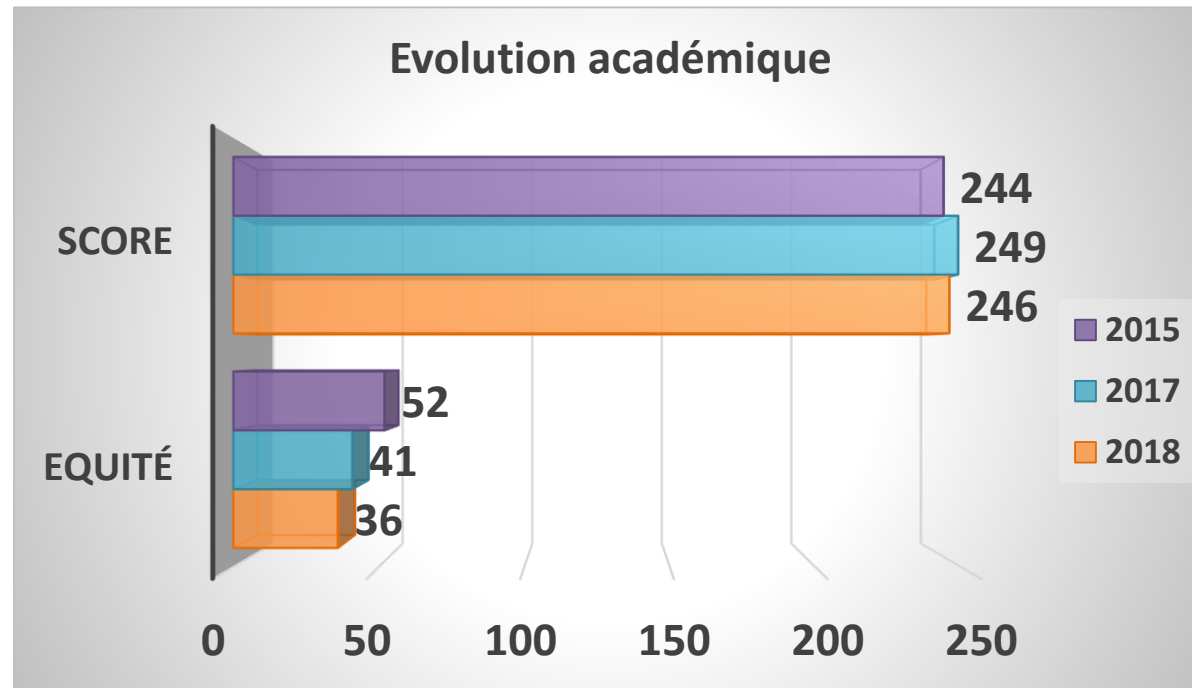
2017



2018



Performance en Mathématiques en fonction de l'équité



**Variation moyenne du score académique entre 2015 et 2018 : + 2 pts
(+2 au national)**

**Variation moyenne de l'équité académique entre 2015 et 2018 : + 16 pts
(+ 8 au national)**

Evreux 3

Les élèves ont progressé dans l'acquisition des bases de la lecture :

- sur la connaissance des lettres et des sons, le nombre d'élèves en difficulté baisse de 20 points (il passe de 23% à moins de 3% des élèves) ;
- - nous poursuivrons les efforts sur la compétence LIRE à voix haute (Mots et textes)

Ils ont progressé dans la maîtrise des nombres :

- - la comparaison des nombres est mieux réussie : la proportion d'élèves en difficulté baisse de 23,9 à 17,43 %, une baisse significative pour les élèves les plus en difficulté ;
- - La résolution de problème restera une compétence à travailler pour tous (52 % groupes 1 et 2)



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Bonne reprise à toutes et tous.

Merci

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE